



Changement de prenon pour un enfant

Par **levnt**, le **28/08/2008** à **16:36**

bonjour je voudrais s'avoir comment sa se passe pour changer de prenon a mon fils qui et agee de 13 ans il porte un non qui le fais s'ouffrir qui et d'origine musulman ce prenon ma etais imposer part la famille moi je sui d'une famille catolique italienne je voudrais renplacer son prenon actuel et levant par gino aussie je voudrais s'avoir si il faut payer et si l'attente et longue merci

Par **jeetendra**, le **28/08/2008** à **17:23**

bonjour, pour le changement de prénom s'adresser au juge aux affaires familiales, le recours à un avocat est obligatoire, comme l'enfant a plus de 13 ans son consentement est nécessaire, mais surtout à l'appui de votre demande il faut [fluo]justifier d'un intérêt légitime[fluo], courage, cordialement